



Grève sur le temps de travail au Siège Le point à la mi-journée

La grève du 29 janvier au Siège de France télévisions est un succès. Un grand nombre de salariés des plateaux, des régies et des moyens de l'information ont débrayé soit toute la journée, soit pour une demi journée, soit pour 59 minutes. Le droit de grève étant une liberté individuelle qui s'exerce dans un cadre collectif, chaque salarié a le droit de s'inscrire comme il l'entend dans le mouvement.

A 10H15, une assemblée générale a réuni environ 200 salariés dans le Hall de la Maison de France télévisions. Chaque organisation syndicale s'est exprimée pour dénoncer le déploiement à la hussarde de nouvelles organisations du travail que ne justifient ni l'Accord du 28 mai 2013, ni les modifications du plan de charges.

De même ont été dénoncées la politique d'externalisation, la fermeture de la quatrième salle de mixage, la création d'une régie météo destinée à détruire les horaires des personnels dédiés aux JT et les menaces sur l'existence du D4 (vidéo mobile des moyens de l'info). Les choix de la direction n'ont pas d'autre objectif que d'augmenter le nombre de jours travaillés tout en maintenant les amplitudes quotidiennes via l'introduction de pauses.

La direction fait une lecture déloyale de l'accord du 28 mai 2013 qu'elle tente de déployer de façon dégradée. La CGT a décidé d'engager une procédure à ce sujet, pour dénoncer cette exécution déloyale d'un accord collectif.

En jeu, bien évidemment, les conditions de travail, la santé, la qualité de vie, l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. D'un côté la direction dit vouloir prévenir et réparer la pénibilité qu'elle aggrave de l'autre, ce double langage est insupportable.

La perte de confiance en la direction est manifeste. Elle s'est encore aggravée à l'occasion de la séance d'aujourd'hui du CE Siège à laquelle les salariés en grève se sont invités. Plutôt que de débattre, la direction a prétexté de ce légitime questionnement pour déclarer la séance close et prendre la fuite. Un geste de mépris insupportable.

La grève se poursuit donc jusque ce soir, elle sera visible sur les antennes de France télévisions, et les organisations syndicales vont se retrouver dans les heures qui viennent pour décider des suites à donner au mouvement, tant au plan syndical qu'au plan juridique.

Paris, le 29 janvier 2015